

ANNEE 2019 COMMISSIONS ET HONORAIRES



SAS Abrite (7622 €) 8 place Dr Clément 34250 Palavas les flots RCS 393223045 Montpellier. Carte Prof. CPI 3402 2016 000 007 511.
Caisse de garantie GALIAN Adhérent 19258H. Taux TVA en vigueur 20%

VENTE D'IMMEUBLES A USAGE HABITATION OU PROFESSIONNEL

Jusque 50 000 € mini 1000 € 10 % ttc maximum à la charge du vendeur
De 50 001 € à 100 000 € 5 % ttc sauf autres conventions
De 100 000 € à 600 000 € 5 % ttc (cumul par tranches)
Au-dessus de 600 000 € 3,5 % ttc
Si commission à charge acquéreur même tarif.

VENTE DE TERRAINS, FONDS DE COMMERCE OU INDUSTRIELS ET AUTRES

8% + TVA maximum à la charge du vendeur sauf autres conventions.

LOCATIONS LOCAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

5 % à la charge du bailleur TVA en sus, et 5 % à la charge du preneur TVA en sus sur le montant global des loyers de la durée du bail avec maximum de trois années.

En plus s'il y a paiement d'un pas de porte :

5 % maximum à la charge du vendeur TVA en sus

5 % maximum à la charge du preneur TVA en sus

Sauf autres conventions.

***** LOCATION HABITATION NON SAISONNIERES *****

Location supérieure ou égale à un an honoraires (incluant visite, constitution dossier locataire, rédaction bail)

Quote-part à charge égale de chacun, Propriétaire et locataire :

Plafond des honoraires applicables :

- Zone tendue : 10 €/m² de surface habitable
- Hors zone tendue : 8€/m² de surface habitable

Plafond des honoraires applicables Etat des lieux :

- 3 €/m² de surface habitable

Honoraires d'état des lieux si gestion par l'agence:

Quote-part chacun propriétaire et locataire

90 € jusqu'à de 31m² à 50m²

100 € jusqu'à 100m²

120 € jusqu'à 200m²

Honoraires d'entremise et négociation à charge propriétaire : 30 € TTC

GERANCE d'Appartements, Villas, Locaux (Honoraires gestion) 10%

TVA incluse des encaissements de loyer à la charge du propriétaire.
Avec option facultative «GLI » garantie loyers impayés à charge du propriétaire : **1.98 %** TTC sur Total des encaissements

***** LOCATION HABITATION SAISONNIERES EN MEUBLES *****

Location au mois : frais de dossier locataire à l'entrée **65 €** TTC

Location à la semaine : frais de dossier locataire à l'entrée **25 €** TTC

Période estivale : Taxe de Séjour en sus : **0.83 €/jour/personne**

Honoraires d'administrateur de biens, en sus à charge propriétaire

Location semaine 21.66 % TVA en sus 26 % TTC

Location mois période estivale 17.50 % 21 % TTC

Location mois hors période estivale 21.66 % 26 % TTC

Service SAFEBOOKING par GRITCHEN Assurances 2.60 % sauf modifications assureur.

Provision détérioration, remise en état, contrôle, par semaine **35 €** TTC

***** DIVERS *****

Photocopie

Format A4 : **0,12 €** TTC Format A3 : **0,17 €** TTC

Vacation ou déplacement :

Heure ouvrable, responsable ou cadre **95,00 €** TTC

Collaborateur **75,00 €** TTC

Déplacements **00,65 €** TTC/Km

Frais à charge bailleur

- Contentieux locataire dossier Huissier **70 €** TTC

- Frais de gestion de sinistre d'assurance dégâts **75 €** TTC

La délivrance d'une note ou facture est obligatoire

